



XXIII ème VOLANTS EN TOUT SENS 19 et 20 NOVEMBRE 2016



R+/R-/D+/D-/P

Règlement particulier du TOURNOI

Demande d'autorisation : 1600720

Règles générales

- Le tournoi se déroulera selon les règles de BWF et de la F.F.Ba.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- Le juge-arbitre principal a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le règlement.
- Tout participant doit être en règle avec la fédération de badminton et doit être en possession de sa licence
- Le tournoi est ouvert aux minimes 2^{ème} année, cadets, juniors, seniors et vétérans.
- Pour les simples, la série D789 sera scindé en 2 tableaux, D- et D+, les plus hauts CPPH au 04/11 seront affectés en D+ et les plus bas CPPH seront affectés en D- ce qui permettra d'équilibrer au mieux les rencontres.
- Pour les simples, la série R456 sera scindé en 2 tableaux, R- et R+, les plus hauts CPPH au 04/11 seront affectés en D+ et les plus bas CPPH seront affectés en D- ce qui permettra d'équilibrer au mieux les rencontres. dans le série du classement du meilleur joueur de la paire)

Nous aurons donc comme tableau pour le simple R+/R-/D+/D-/P et NC

- Pour les DH/DD et Dmx, ce sera le classement du meilleur joueur de la paire qui définira l'attribution de la série P, R ou D.
- Tout comme le simple la série D789 sera scindé en 2 tableaux D+ et D- les meilleures somme des 2 CPPH de la paire au 04/11 seront affectés en D+ et les plus bas seront affectés en R-
- De façon identique la série R456 sera scindé en 2 tableaux R+ et R- les meilleures somme des 2 CPPH de la paire au 04/11 seront affectés en R+ et les plus bas seront affectés en R-

Nous aurons donc comme tableau pour les doubles hommes/dames et mixte R+/R-/D+/D-/P et NC

- Le Comité d'organisation se réserve le droit de:
 - o -de limiter le nombre d'inscriptions (La limitation se fera au vu du complètement des tableaux et par ordre d'arrivée des inscriptions) pour le bon déroulement du tournoi (Nbre de matchs par joueurs limités à 8 par jour, échéancier excessif générant des finales tardives dans la nuit etc.). L'information sera communiquée dès la fermeture d'un tableau par mail à la réception de la fiche d'inscription et sur le site du club : sobc.fr. Dans tous les cas le club privilégiera la communication avec l'ensemble des joueurs, un mail de validation d'inscription sera envoyé à réception de la fiche d'inscription
 - o modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.
 - o **Le Comité d'organisation, en accord avec le juge-arbitre, se réserve le droit de fusionner deux catégories ou tableaux si le nombre de joueurs dans une série ne permet pas l'établissement de poule.** (Minimum requis pour ouvrir un tableau : 4 joueurs. cf : Règlement général des compétitions.)

Arbitrage

- Le juge-arbitre VILLEMONT Thierry est désigné par le Comité d'organisation. Ses décisions sont sans appel.
- La compétition se déroulera en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Toutefois en cas de litige le juge-arbitre, à tout moment, peut désigner un arbitre.
- Les joueurs souhaitant arbitrer doivent se présenter à la table de marque ou au juge-arbitre adjoint.

Lieu de la compétition

Complexe Roger Breton rue René Binet 89100 Sens

Gymnase Romain Rolland rue Poincaré 89100 Sens

Remarque : il se peut que la salle mise à disposition pour la compétition ne soit pas encore équipée des poteaux et filets

préconisés par la FFBaD. Les joueurs qui s'inscrivent à ce tournoi le font en connaissance de ce point et ne pourront s'en plaindre ou porter toute réclamation

Tarif

- ✓ 1 tableau 13€
- ✓ 2 tableaux 18€

Les droits d'inscriptions doivent être envoyés avec les formulaires d'inscriptions et réglés uniquement par un chèque unique à l'ordre SOBC.

Inscriptions

- La limite d'inscription est fixée au **5 novembre 2016 rendu à l'adresse : Denis Jakubowicz 2 ter rue des moulins 89100 GRON** (email :sobcsens@gmail.com).

- Il ne sera pris en compte que les inscriptions accompagnées du règlement

- Le tirage au sort sera effectué le **6 novembre**, les forfaits après cette date non justifiés ne se verront pas rembourser leur inscription

- **Le joueur est automatiquement inscrit dans la série de son classement CPPH à la date du 4 novembre 2016** (ou dans le série du classement du meilleur joueur de la paire)

- Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant être liées à une feuille d'inscription mal rédigée seront supportées par le joueur.

- Il sera pris en compte les joueurs n'ayant aucune dettes avec le club (sur un tournoi précédent ou autre)

Sortants

Les matchs se dérouleront en poules (dans la mesure du possible sinon en élimination directe , à la fois sur un échéancier raisonnable et en fonction du nombre de matchs par joueurs). 2 sortants par poule seront privilégiés dans la mesure du possible.

Dates et Horaires

- Samedi 19 novembre : 9h00 - 20h30

- Dimanche 20 novembre : 08h00 - 18h00

Les joueurs sont convocables à partir de 08h30 le samedi et de 07h30 le dimanche.

Les joueurs qui s'inscrivent **savent que le tournoi se déroule sur 2 jours les finales seront toutes jouées le dimanche**; Par conséquent, les contraintes horaires ne seront prises en compte que si elles n'entravent pas le bon déroulement de la compétition.

Les heures prévisionnelles des premiers matchs seront communiquées aux clubs par convocations individuelles le dimanche 13 novembre au plus tard

L'horaire de convocation est assorti des réserves suivantes :

- il est indicatif.

- les matchs pourront être appelés avec un **maximum de 60 minutes** d'avance sur l'horaire annoncé.

Les joueurs qui ne se présenteront pas sur le terrain dans **les 5 minutes** suivant l'appel de leur match pourront être déclarés **forfaits pour ce match**, par le juge-arbitre.

Le temps d'échauffement est de **3 minutes**, l'essai des volants doit être fait pendant ce temps.

Le temps de récupération est de **20 minutes entre chaque match**. Il pourra être réduit à la demande expresse du joueur.

Le temps de repos se décompte à partir du dernier point du match précédent et jusqu'au premier point du match suivant. (cf : Règlement général des compétitions)

Jeu

- Le jeu doit être continu.

- Une interruption de jeu est permise entre chaque set. Elle est de **2 minutes**. Les joueurs ont également droit à une interruption d'**une minute** dès qu'un des joueurs atteint 11 points, pendant chaque set. Les coachs ont le droit de rentrer sur le ½ terrain de leur joueur pendant les interruptions autorisées. Ils peuvent coacher à tout moment quand le volant n'est pas en jeu.

- Infrastructures: tout volant **touchant le plafond, poutres, câbles, infrastructure** sera déclaré **faute en jeu** et **let** au service une fois

Volants

Les volants sont à la charge des joueurs qui partageront équitablement.

Le volant de référence sera le RSL GRADE 1. Concernant le tableau P, le volant plume est prioritaire toutefois, il pourra être utilisé un volant plastique si les 2 joueurs sont d'accord. Le volant plastique de référence sera le mavis500.

Hebergement et restauration

✓ **Buvette**

Une équipe jeune, sympathique et souriante vous accueillera à la buvette du tournoi durant tout le week-end. Vous pourrez commander sandwiches, salades, croque-monsieur, crêpes, gâteaux, boissons...

✓ **Hébergement**

HOTEL HAVANA à 2 minutes se fera un plaisir de vous accueillir (Notre partenaire vous proposera une remise très avantageuse sur présentation de la convocation)

ZI des vauguilletes 3 route des clerimois 89100 Sens tél 03 86 64 10 64

email contact@havanahotel.fr



Recompenses

Lots et bons d'achats récompenseront les vainqueurs et finalistes



Forfaits

On distingue :

Le forfait volontaire consistant pour un joueur inscrit :

- soit sans raison valable ou sans prévenir à ne pas se présenter à la compétition.
- soit à renoncer sans raison valable à jouer un match.

Tout forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour une première infraction et une de 6 mois en cas de récidive au cours de la même année.

Le forfait involontaire consistant, pour un joueur, à voir accorder une victoire par WO en raison d'une absence ou retard indépendant de la volonté de l'intéressé.

Le juge-arbitre est seul juge du caractère involontaire du forfait. (blessure, maladie, retard....)

Tous les cas d'absence sont consignés dans le rapport du juge-arbitre.

(cf : Règlement général des compétitions.)

Le comité d'organisation